



## BREAK-UP® Nettoyeur pour le four et le grill

Révision: 2019-05-10

Version: 03.0

### 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit:</b>	BREAK-UP® Nettoyeur pour le four et le grill
<b>Code du produit:</b>	CBD991206
<b>FDS #:</b>	MS0801099
<b>Utilisation recommandée:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Nettoyant à four et à grill</li> <li>• Ce produit est projeté être utilisé non dilué.</li> </ul>
<b>Utilisations déconseillées:</b>	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
<b>Producteur, importateur, fournisseur</b>	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	3755 Laird Road Units 8-11
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5L 0B3
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Inflammabilité	Aérosol extrêmement inflammable, Catégorie 1
Corrosion des métaux	Catégorie 1



Mention d'avertissement:

Danger.

#### Déclarations sur les risques

**AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.**

#### mis en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas incinérer. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques, de longs gants résistant aux produits chimiques, des vêtements de protection et des souliers de protection lors de la pulvérisation et de l'essuyage. Ne pas pulvériser vers le visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	10 - 30%
Hydroxide de sodium	1310-73-2	1 - 5%
Isobutane	75-28-5	1 - 5%
Butane	106-97-8	1 - 5%
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5%

\*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

### 4. PREMIERS SOINS

#### Produit Non Dilué:

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** brûlures cutanées. toux et sifflement.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

#### Dangers spécifiques

Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante. Aérosol de niveau 1, code NFPA 30B. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles

Enlever toute source d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas trouser ou incinérer les cannettes. Utiliser un équipement de protection personnelle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.

#### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Éliminer toutes les sources d'ignition. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. TOUJOURS PORTER DE LONGS GANTS RÉSISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES, DES LUNETTES ANTI-ÉCLABOUSSURES CHIMIQUES ET DES ARTICLES CHAUSSANTS DE PROTECTION LORS DE LA VAPORISATION ET DE L'ESSUYAGE. Ne pas vaporiser en direction du visage. Se laver les mains et les bras après avoir utilisé le produit. Ne pas le vaporiser sur la veilleuse d'allumage ni sur les connexions électriques, interrupteurs, ampoules, éléments chauffants, réceptacles ou thermostats; ne pas laisser le produit vaporisé entrer en contact avec ces objets. Le produit vaporisé risque de causer un court-circuit. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec les revêtements de plancher, le linoléum, l'aluminium, le cuivre, le chrome, les surfaces peintes ou le plastique. Ne pas l'utiliser sur les surfaces des fours à fonctionnement continu ou autonettoyants. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas incinérer. L'usage abusif intentionnel de ce produit par la concentration et l'inhalation délibérées de son contenu peut être nocif ou mortel. Mélanger seulement avec de l'eau. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

**Entreposage:** Aérosol de niveau 1, code NFPA 30B. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Niveau 1

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	10 ppm (TWA)	
Hydroxide de sodium	1310-73-2	2 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)	2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)
Isobutane	75-28-5	1000 ppm (STEL)	
Butane	106-97-8	1000 ppm (STEL)	
Monoéthanolamine	141-43-5	6 ppm (STEL) 3 ppm (TWA)	3 ppm (TWA) 6 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### Protection individuelle

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Aérosol

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 8.75 1.049

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** 19.4°F ≈ -7 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :** 7.9 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz) :** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Couleur:** Turbidité Opaque, **primaire** Ochre

**Odeur:** **primaire** Agrumes Slightly perfumed

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** dispersable

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.049

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** 13

**La corrosion des métaux:** Corrosif(ve)

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. Acides forts.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets inflammables D001 Déchets corrosifs D002

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Déscription du connaissance DOT (voie terrestre )** LTD. QTY.

**Déscription du voie maritime connaissance** UN1950, AEROSOLS, 2.1, LTD. QTY.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment Diethanolamine qui sont reconnus comme agents cancérigènes par l'État de Californie. Pour plus de détails, aller sur [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	-	X	-	-
Hydroxide de sodium	1310-73-2	X	X	X	X
Butane	106-97-8	X	X	X	-
Isobutane	75-28-5	X	X	X	-
Monoéthanolamine	141-43-5	X	X	X	-

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	10 - 30%			X
Hydroxide de sodium	1310-73-2	1 - 5%	1000		

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
éther butylique de glycol diéthylène	X		

### Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 4

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2019-05-10

Version: 03.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*